

formation des élus et du personnel

Organisme agréé

→ pour les élus



→ pour le personnel territorial

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 1 78 80 581 78 auprès du préfet de région d'Île-de-France

→ pour la qualité de nos services de formation



*La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION*



FORMATION DES ÉLUS LOCAUX
ET DU PERSONNEL TERRITORIAL



01 39 49 63 04
01 39 49 62 46



15 rue Boileau
78000 VERSAILLES



formation@aidil.fr



aidil

AIDIL :
une réponse à chacun
de vos besoins en formation



FORMATION ÉLUS LOCAUX & PERSONNEL TERRITORIAL

*Une équipe
pour accompagner
vos projets !*



Catalogue

des formations permanentes

Des sessions liées à l'actualité du mandat

- ✓ Ouvertes à toutes les collectivités (Métropole – Outre mer – Pays francophones)
- ✓ Organisées à Versailles ou délocalisées
- ✓ Un programme accessible sur aidil.fr
- ✓ Un nombre de participants limité en fonction des thèmes
- ✓ Des informations régulières via notre newsletter

AIDIL

Toujours à vos côtés

Un organisme agréé

formation des élus et du personnel territorial

Des intervenants experts

élus, juristes, cadres de la FPT, Coachs

Intra

des formations sur mesure

Des sessions au programme personnalisé

- ✓ Animées par des experts
- ✓ Organisées par AIDIL dans votre collectivité
- ✓ Auprès de votre équipe élus et/ou administratifs
- ✓ Quel que soit le nombre de participants
- ✓ En soirée ou en journée, en semaine ou le week-end

Un catalogue

lié à l'actualité et à vos attentes

Des formations sur site

collectives et individuelles

Des tarifs adaptés

à la demande et à la collectivité

formation des élus et du personnel

Quel que soit le thème !



management



communication



développement
territoire



finances



RH



fondamentaux
du mandat

**Et toutes celles que nous
pourrons imaginer avec vous...**